



**Une force  
à vos côtés**

**WWW.CGTDESSDIS.COM**

Montreuil, le 29 juin 2020

## **PRIME DE FEU A 25% VOUS LA MERITEZ... MAIS...**

**2 heures de débat pour écrire "25" au lieu de "19".**



Le texte a reçu un avis favorable à la CNSIS du 24 juin 2020, 16 pour, 2 abstentions (ANSDIS et PCASDIS 78) et 12 contre (tous les autres PCASDIS).

**Les employeurs sont tellement POUR qu'ils votent Contre!!!!**

Complainte des présidents de SDIS qui se plaignent que la CNRACL ne bouge pas pour la surcotisation. A leurs yeux, c'est le bol d'air nécessaire au financement de la hausse de la prime de feu.

**La CNRACL n'a aucun pouvoir d'arbitrage en la matière**, elle applique les décrets. La décision dépend de Matignon. La CGT a souligné pendant la CNSIS et au conseil d'administration de la CNRACL qu'en ces temps mouvementés, Matignon et Beauvau pourraient changer de locataires.

Devrons-nous tout ré-expliquer ? Ou reprendre le pavé?,

Au gré des avis, **le décret de la revalorisation avance, pour une échéance milieu d'été?**

**Le 1<sup>er</sup> juillet le CSFPT émettra son avis, le texte sera ensuite soumis au Conseil d'Etat.**

**Le reste de l'histoire s'écrira certainement lors des conflits locaux à venir, là où les PCASDIS tenteront un taux réduit, ou une application volontairement retardée.**

N'oublions pas que pour cette augmentation du taux soit effective, il faut une décision du conseil d'administration de chaque SDIS.

**Rien n'est acquis sans que localement la pression soit maintenue...**

**COMMUNIQUÉ PRIME DE FEU**